

Avec le soutien de :



COLLOQUE GESTION DES EAUX SOUTERRAINES

Du 15 au 17 février 2023

à l'ENSEGID - Bordeaux INP

Contribution des Organisations Non Gouvernementales (ONGs) dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans la région de Zinder (Niger) : Focus sur l'ODD6 relatif à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

ZAKARI Mahamadou ¹, KAILOU DJIBO Abdou ²

¹*Département Hygiène-Sécurité-Environnement, Institut Universitaire de Technologie, Université ANDRE Salifou de Zinder, Niger, BP : 656 Zinder, Niger. Email : mounir_zakari@yahoo.fr*

²*Département Aménagement du Territoire et Urbanisme, Institut Universitaire de Technologie, Université ANDRE Salifou de Zinder, Niger, BP : 656 Zinder, Niger. Email : kailou20012001@yahoo.fr*



Dès 1812, on peut commencer à parler d'actions humanitaires d'urgence. Les Etats-Unis, cette année-là, envoyèrent des secours au Venezuela quasiment détruit par un tremblement de terre ainsi qu'en Irlande, pays frappé par la famine.

Mais le terme « ONG » apparaît officiellement pour la première fois dans l'article 71 du chapitre 10 de la Charte des Nations Unies de 1945, dans une série de dispositions consacrées au Conseil Économique et Social (ECOSOC) et faisait allusion au rôle consultatif que pouvaient avoir des organisations ne faisant pas partie d'un gouvernement.

Un demi-siècle plus tard, dans une résolution du 25 juillet 1996, une définition en est donnée par l'ECOSOC. Selon ce dernier, une ONG est « une organisation qui n'a pas été constituée par une entité publique ou par voie d'un accord intergouvernemental, même si elle accepte des membres désignés par les autorités publiques à condition que ceux-ci ne nuisent pas à la liberté d'expression.

Dans la perspective de mise en œuvre de l'agenda 2030, les ONGs et autres « associations » dites de développement ont été les principales bénéficiaires de fonds des partenaires techniques et financiers.

Ces ONGs considérées comme la réponse à la détérioration des services fournis par le secteur public, ont largement comblé les fossés en matière de services de base: santé, eau, éducation etc.

Les ODD remplacent les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), avec lesquels ont été entamés en 2010 les efforts mondiaux destinés à combattre l'indignité de la pauvreté.

Parce qu'elles agissent sur le terrain, apportent une vision critique et veillent au respect des engagements politiques, les ONG sont une pièce essentielle dans la réalisation des ODD. Elles contribuent à leurs réalisations par des actions dans les 17 thématiques relatives.

Le Niger, avec son pléthore d'ONGs, n'échappe pas à ce problème illustré de façon saisissante. En effet certaines ONGs une fois agréées par les autorités, ne rendent pas de rapports d'activités et de bilans financiers à l'instance chargée de contrôler leurs activités.

- En 2018, il a été répertorié 2 735 ONGs et AD agréées au Niger.
- Seules 653 ont déposé un bilan, soit 24% de l'effectif total.
- Sur les 653 rapports déposés seuls 39% présentent des chiffres et des données exploitables ayant permis la réalisation du bilan du Ministère en charge du Développement Communautaire.

Le rôle des ONGs par rapport aux ODD se décline sur plusieurs axes : « renforcer et veiller à la redevabilité des gouvernements, communiquer auprès du grand public sur les ODD, mettre en œuvre des projets ODD-compatibles et renforcés et veiller à la redevabilité du secteur privé » (Demailly & Hege, 2018).

Dans le cadre de la réalisation de leurs activités, les ONG sont confrontées à de contraintes d'ordres techniques matériels et financières d'une part, et d'autres part à des contraintes liées aux aspects organisationnels, analphabétisme, pauvreté, besoin lucratif ou du gain immédiat, migration de certains membres.

MATÉRIELS ET MÉTHODES



- ❑ Aspect Hydrogéologique, trois (3) aquifères: aquifère discontinu du socle cristallin et cristallophyllien, aquifère de grès argileux de Malawa, L'aquifère des sables récents de la Korama);
- ❑ Le réseau hydrographique de la région de Zinder formé des mares permanentes et semi-permanentes;
- ❑ Pluviométrie très variable 100mm au Nord à 650 au Sud.

- Guide d'entretien
- Administration de Questionnaire
- Collecte des Données secondaires

MATÉRIELS ET MÉTHODES

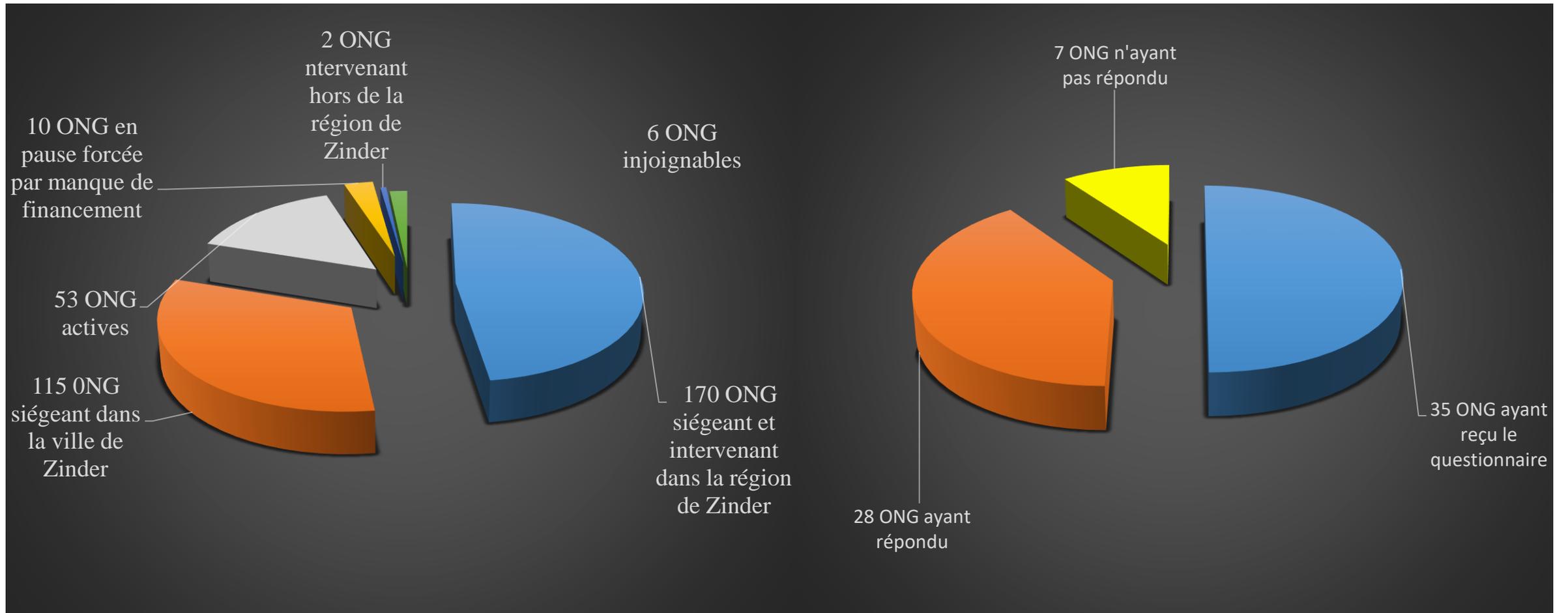
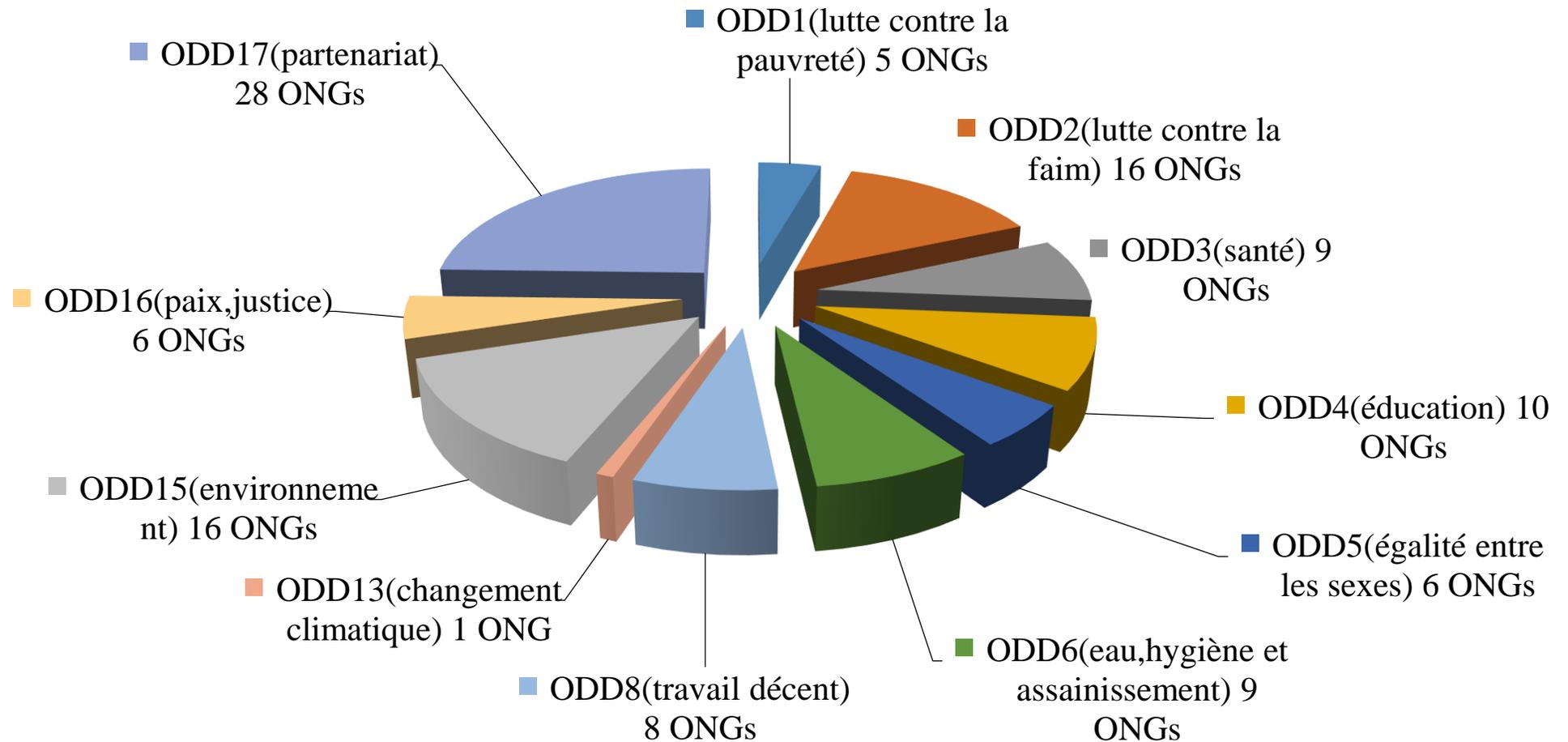
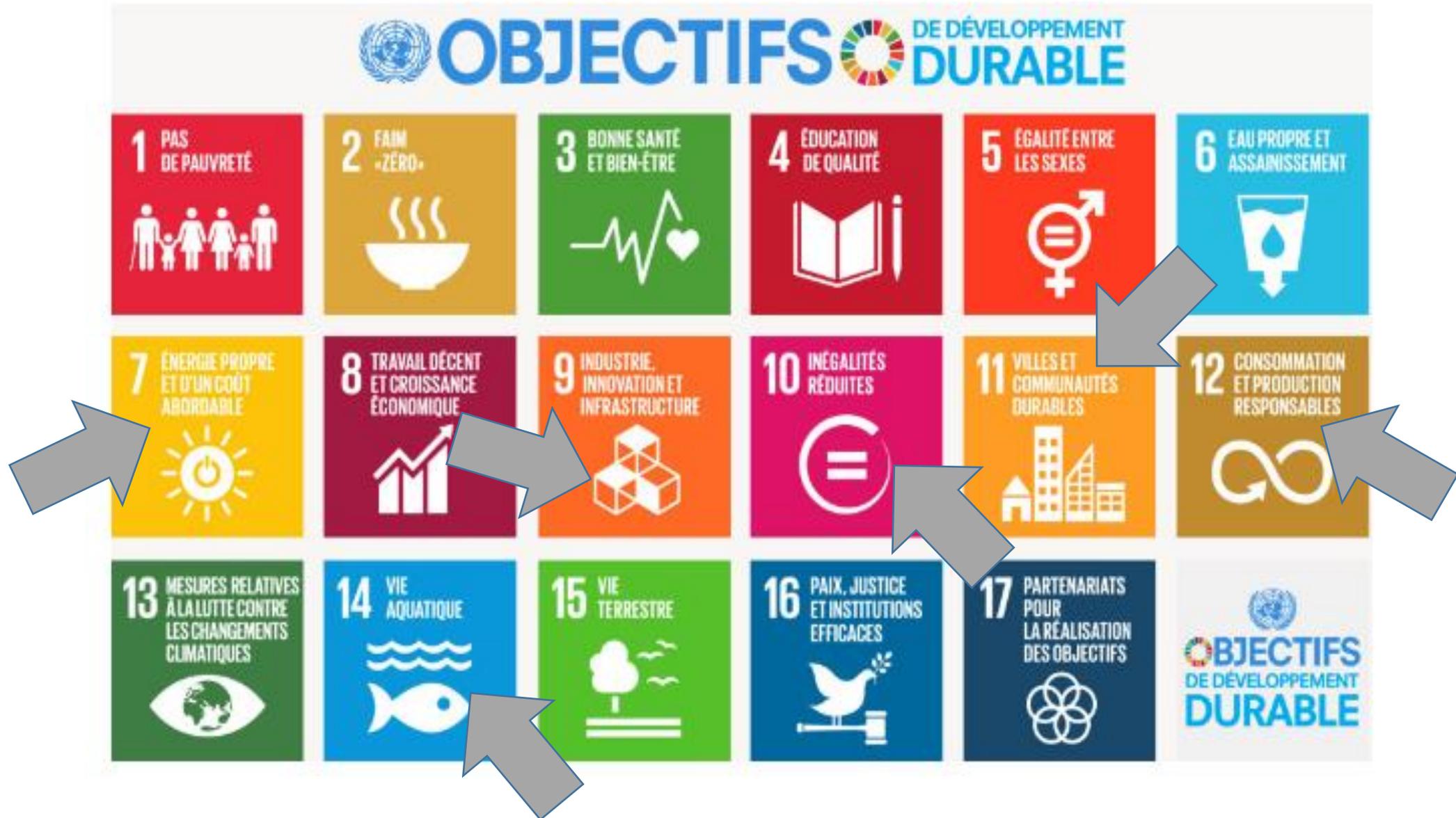


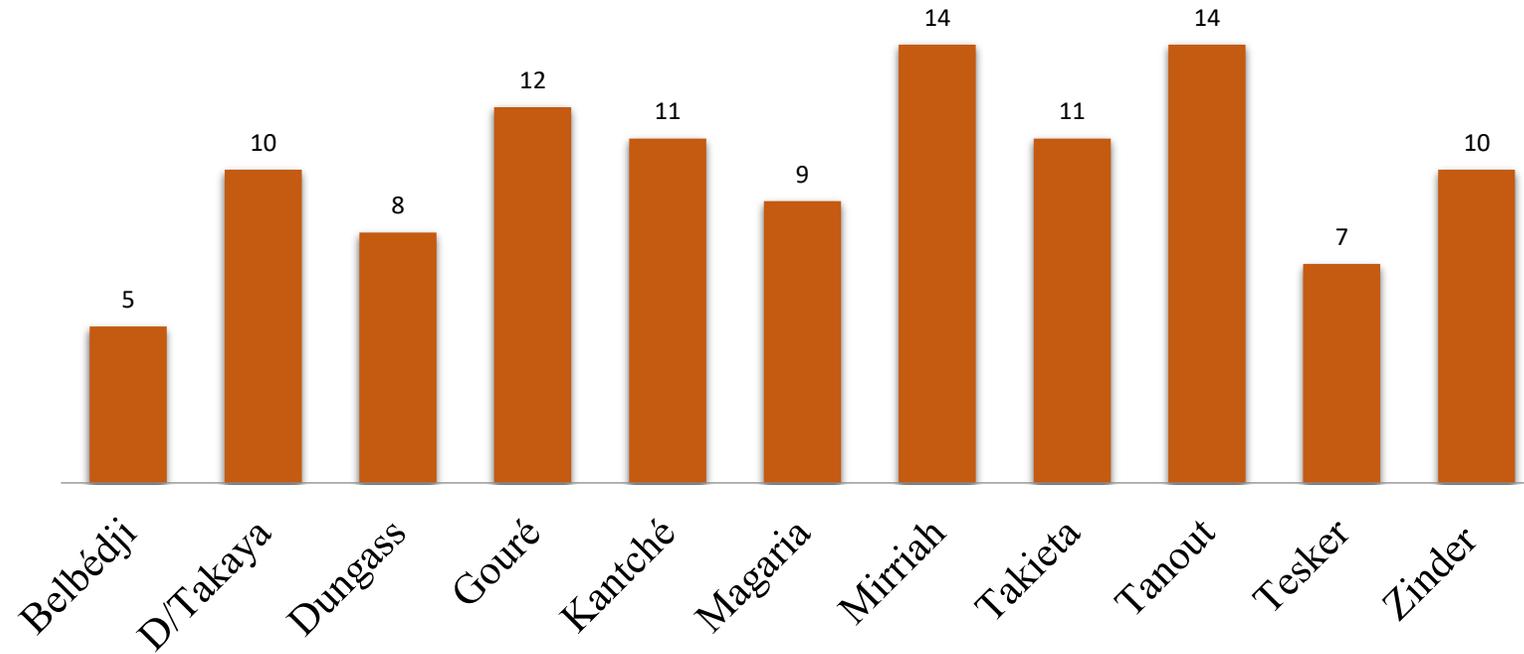
Figure 1: Répartition des ONG selon les domaines d'intervention/ODD



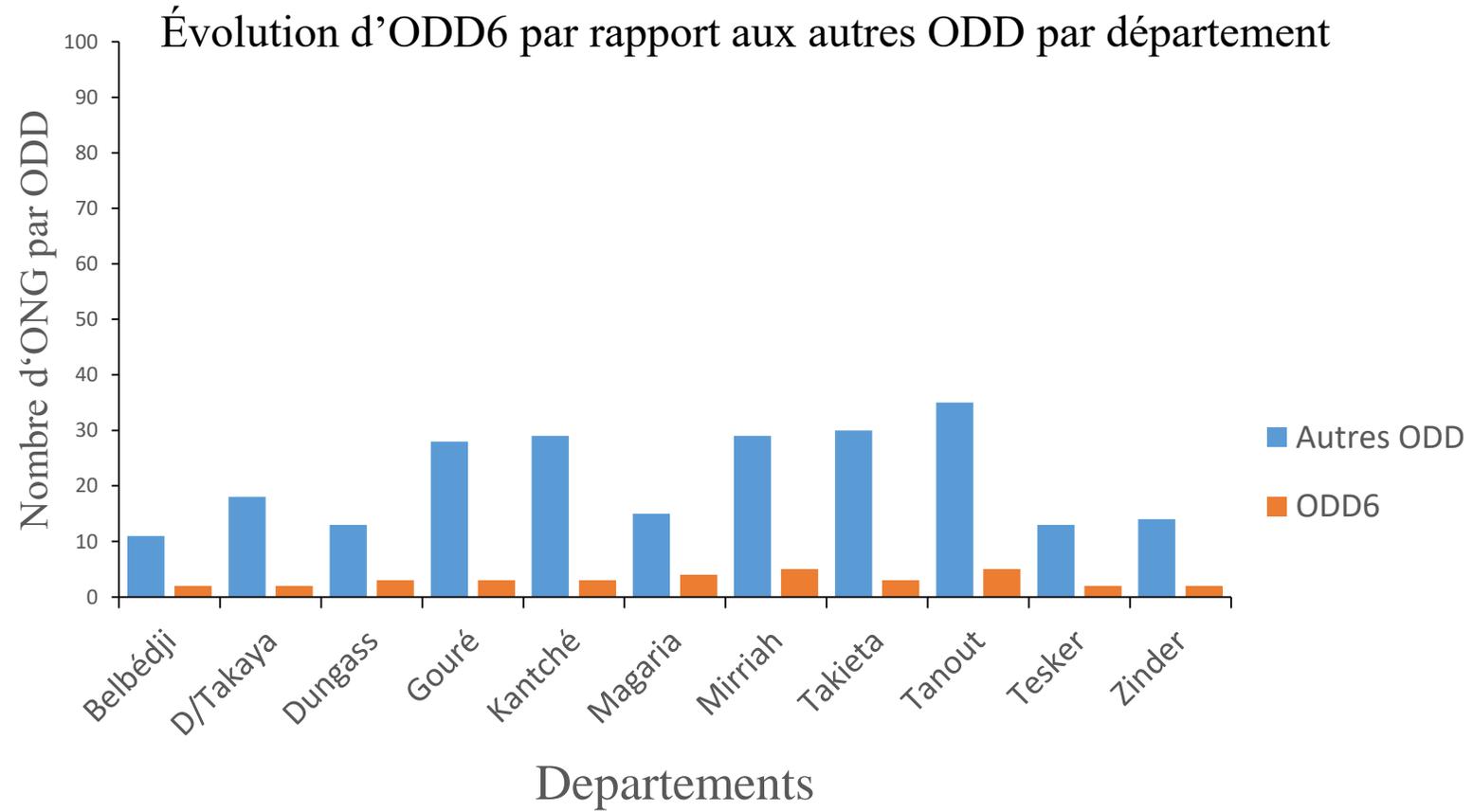
ODD non visés par aucune ONG



Graphique n°2 : Répartition des ONG selon les zones d'intervention



ODD6 (eau, hygiène et assainissement)		
Activités réalisées	Zones d'intervention	Bénéficiaires
Formation de 341 personnes en technique de confection d'ouvrage d'assainissement	Toute la région	Communautés villageoises
Construction de 230 latrines	Toute la région	Communautés villageoises
Aménagement de 4aires de lavages	Toute la région	Communautés villageoises
Branchements d'eau	Toute la région	Écoles
Faucardage de 440,25ha de plans d'eau	Toute la région	Communautés villageoises
Dégagement de 59855 m ³ boulus des mares	Toute la région	Communautés villageoises
150 infrastructures hydrauliques réalisées	Toute la région	Communautés villageoises
30 puits pastoraux	Tanout, Belbédji	Communautés villageoises
Réalisation de 50 forages	Mirriah, Takieta, Tanout	Communautés villageoises
Réalisation de 11 puits villageois	Tanout, Takieta	Communautés villageoises



Taux de Couverture géographique (TCg) (%)	Cible	Réalisé	Année
	90	72,39	2020
Taux d'Accès théorique (TA _t) (%)	52	47,24	2020

Taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable (%)

	Cible	Réalisé	Années
Urbain	95	45,4	2020
Rural	50	50,4	2020

Taux d'accès des ménages aux services optimaux d'eau potable (%)

	Cible	Réalisé	Années
Urbain	80	48,8	2020
Rural	25	1,8	2020

- ❑ EqPEM : prévision 450; réalisation 224 en 2020
- ❑ Taux de Panne : cible 5; réalisé 7,96 (en 2020)

Les principales justifications sont :

- ❑ le manque de ressources (financière, logistique et humaine) des ONGs
- ❑ la non disponibilité des partenaires ou leur manque de professionnalisme
- ❑ le comportement retissant des villageois face aux ONGs
- ❑ les questions d'ordre sécuritaires car il y'a des zones auxquelles les ONG n'ont pas accès (Tanout et Tesker).

- La difficulté de certains terrains fait que les forages profonds ont dû être annulés ou infructueux.
- En plus il n'est pas exclu de trouver des ouvrages réalisés vandalisés (pompes, tête de forages ou panneau solaires volés).

Il est légitime de se poser la question de savoir si la prolifération des ONGs concourent réellement à l'atteinte des ODD, particulièrement l'ODD 6 où les progrès restent encore insuffisants?

De l'avis de tous les acteurs le respect du cadre institutionnel améliorera l'orientation, la coordination et le suivi des interventions des ONGs. La création d'un cadre local de concertation permet une bonne visibilité des interventions ainsi que le suivi des indicateurs.

